2020-21

Le Petit Cormoran

Juin à Août 2021

Traces de tracteurs sur une plage. Photographie Gérard Debout

Sommaire du PC N° 241

Page 2 : Votre association
Page 3 à 5 : Partager
Pages 6 à 11 : Connaître
Pages 12 à 16 : Protéger

Votre association

Contacter le GONm

Adresse : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen
Mail : secretariat@gonm.org
Tél : 02 31 43 52 56

Adhésions

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2021. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :
- Le prélèvement automatique : contactez le secrétariat 0231435256 ou par mail : secretariat@gonm.org
- En ligne en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm : http://gonm.org/index.php?pages/adhesion
- En adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant sur la page d'accueil du site Internet.

Les tarifs 2021 sont :
Adhésion simple normale pour l'année 2021 : 30,00 €
Adhésion membre familial : 10,00 €
Adhésion simple petit budget : 15,00 €
Adhésion de soutien : > 45,00 €
Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 €, ou 35 € pour les non-adhérents.

Rappels

Site Internet du GONm : www.gonm.org.
Forum du GONm : http://forum.gonm.org
Facebook www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand.
Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org
Le prochain Petit Cormoran paraîtra en septembre 2021, les textes devront nous parvenir avant le 10 août 2021.
Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.
Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne). Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, l'association peut recevoir dons et legs. Si vous voulez aller plus loin, contactez Claire Debout au 06 85 66 15 32 ou Eva Potet au 02 31 43 52 56. Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **66 % à 75 %** du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Merci de votre aide.

Partager

La chronique ornithologique mensuelle sur papier : une offre aux adhérents non numériques

Certains adhérents et adhérentes du GONm n'utilisent pas les outils informatiques et, pour cette raison, se retrouvent éloignés d'informations qui circulent sur les canaux numériques du GONm : le site internet, le fil de discussion GONm Framaliste et aussi la page Facebook.
Les seules sources d'information dont ils disposent sont le Petit Cormoran, à la périodicité de 3 mois, le Cormoran s'ils y sont abonnés, le compte-rendu de l'assemblée générale et aussi les contacts personnels avec d'autres adhérents.
Afin de remédier partiellement à cet état de fait, nous allons proposer un supplément d'information imprimé aux adhérents concernés par ce manque d'information. Nous imprimerons la chronique ornithologique de la lettre mensuelle GONm Actu qui est publiée chaque mois sur le site internet du GONm. Cette chronique résume les observations normandes collectées sur certains réseaux sociaux du GONm pendant le mois écoulé. Le document intitulé "A vol d'oiseau" sera envoyé **gratuitement** par courrier aux adhérents et adhérentes 2021 qui en feront la demande.
Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à faire parvenir **par courrier** au secrétariat du GONm 181 rue d'Auge 14000 Caen, **avant le 30 juin 2021**, votre nom, prénom, adresse postale pour recevoir la lettre « A Vol d'oiseau » éditée par le GONm.

Philippe Gachet

N'oubliez pas la Saint-Michel à Carolles les 25 et 26 septembre 2021

Après un an d'interruption, nous reprenons le cours de cette manifestation régulière avec, en plus des activités ornithologiques habituelles, une superbe conférence de J.N. Crocq sur les oiseaux et la musique suivie d'une présentation des oiseaux nicheurs ni hivernants de Normandie par G. Debout. L'annonce complète avec les horaires se fera sur le site du GONm, sur le forum et elle passera aussi sur Framaliste et Facebook. Soyez vigilants et nous vous attendrons nombreux pour ce premier week-end de la St- Michel après Covid.

Claire Debout

Jean-Claude Bertrand : les « chouetto-logues » de terrain pleurent

Jean-Claude Bertrand nous a quittés le lundi 15 mars dernier. Ce passionné des oiseaux de la nuit habitait dans le Sud du département de l'Eure, à Saint-Germain-sur-Avre. Avec son fils Frédéric, il consacra beaucoup de temps et d'énergie à l'étude et à la protection des rapaces nocturnes. Dès 1986, il pose ses premiers nichoirs à chevêche et hulotte. Au total, il équipe 22 sites dans la Vallée de l'Avre et beaucoup verront des jeunes s'envoler. Il est l'auteur de la photo des trois chevêches en duvet dans un nichoir, qui figure sur le poster des rapaces nocturnes de Normandie. Par la suite, il élargira ses actions à l'effraie des clochers : installation et suivi de 17 nichoirs dans l'Eure et de 11 dans l'Eure-et-Loir. Jean-Claude s'associera au programme de baguage SPOL (Suivi Ponctuel des Oiseaux Locaux) effraie des clochers en Normandie (2010-2019). Trouvant certains jeunes ou adultes noyés dans des abreuvoirs à bétail, il inventa, toujours avec Frédéric, un système d'anti-noyade dont bénéficieront plusieurs bacs d'abreuvement. Il conçut aussi un plan de nichoir double pour chouette effraie. Jean-Claude va manquer aux ornithologues, à la Dame blanche, au Chat-Huant et à la petite chouette des pommiers…

James Jean Baptiste et Thierry Lefèvre

Assemblée générale

L'assemblée générale du GONm a eu lieu par visioconférence le samedi 27 mars 2021. 69 adhérents s'étaient inscrits pour y participer. Gérard Debout présente le rapport moral et d'activités dont une version synthétique est consultable sur le site Internet du GONm : http://www.gonm.org/index.php?post/469. Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité des 60 votants.

L'expert-comptable et le commissaire aux comptes présentent le rapport financier en collaboration avec la trésorière : le budget annuel est de l'ordre de 800 à 900 K€ ; les contributions volontaires sont (sous) estimées à 250 K€, correspondant à une activité non marchande supérieure à notre activité marchande et ainsi éviter une requalification fiscale sur l'ensemble de nos produits. Notre patrimoine immobilier s'établit à 854 K€ et nos fonds associatifs à 1 754 K€ ; les dettes sont limitées, Joëlle Riboulet s'attachant à régler les fournisseurs avant l'échéance. Le passif est en augmentation en raison des délais auxquels nous sommes soumis pour le paiement des actions mises en œuvre (environ 1 000 000 € à recevoir) ; la trésorerie permet de faire face à ce différentiel, mais ce fonds de roulement correspond au mieux à 5 mois de fonctionnement. Notez que le bénéfice des études fiscalisées contribue à l'autofinancement des autres actions et le bilan fait état d'un excédent de 121 172 €, auquel il faut soustraire 59 968 € versés par l'AESN pour l'achat de terrains**.** En 15 ans, la masse salariale a doublé, mais elle reste contenue autour de 50 % du budget global. Le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2020 est adopté par 57 voix pour, 3 ne se prononçant pas.

La fixation des tarifs 2022, sans augmentation, proposée par le CA est adoptée à l'unanimité des 55 votants : cotisation simple : 30 €, cotisation de soutien : 45 €, cotisation simple petit budget : 15 €, cotisation membres familiaux : 10 €, abonnement au Cormoran : 15 € pour les adhérents, 35 € pour les non-adhérents.

L'AG procède ensuite à l'élection du CA (cf. infra), puis à l'adhésion à Relais d'science (52 voix pour, 8 ne se prononcent pas) et à la SNPN (57 voix pour, 3 ne se prononcent pas).

Bruno Chevalier et Gérard Debout

Le nouveau CA du GONm

Debout	Gérard	Président	gerard.debout@orange.fr
Lambert	Etienne	Secrétaire	ela.histoire@hotmail.fr
Chartier	Alain	Vice-Président	chartiera@wanadoo.fr
Girard	Christophe	Vice-Président	girard-cgi@orange.fr
Riboulet	Joëlle	Trésorière	joelle.riboulet@yahoo.fr
Desmares	Jocelyn	Délégué départemental	jodesmares@laposte.net
Gachet	Philippe	Délégué départemental	ph.gachet50@orange.fr
Billard	Martin	Délégué départemental	martinbillard.o@gmail.com
Hémery	Michel	Délégué départemental	michel.hemery27@gmail.com
Delpit	Loan	Délégué départemental	ldelpit@laposte.net
Klatka	Nicolas	Secrétaire adjoint	nicoklatka@hotmail.fr
Debout	Guillaume	Trésorier adjoint	guilldebout@gmail.com
Bernardin	Pascal	Délégué adjoint	pbmb1@yahoo.fr
Clave	Jean-Pierre	Délégué adjoint	jeanpierre.clave@orange.fr
Crase	Sébastien	Délégué adjoint	sebastien.crase@gmail.com
Hacquebart	Pascal	Délégué adjoint	pascalhacquebart@hotmail.com
Hamel	Sylvain	Délégué adjoint	hamelsylvain@orange,fr
Cliquet	Jean-Bernard	Normandie-Université	jb.cliquet@wanadoo.fr

Les enquêtes à venir

Septième programme d'enquêtes du GONm : 2020 à 2025

Un adhérent s'est proposé d'organiser l'enquête hirondelle de rivage : Luc Loison. Merci à lui.

Printemps 2023

Colonies d'hirondelles de rivage
Enquête régionale : Organisateur : Luc Loison

Par contre, deux enquêtes sont toujours sans organisateur dont une très proche. Sans retours d'adhérents bénévoles, ces deux enquêtes devront annulées … malheureusement.

Hiver 2021 – 2022
Dortoirs de rapaces en hiver

Printemps 2025
Pies-grièches

Enquêtes en cours

Enquêtes Tendances :

15 juin – 15 juillet ; 15 août – 15 septembre ; 15 octobre – 15 novembre
claire.debout@gmail.com

Oiseaux marins nicheurs,
Hérons arboricoles,
LIMAT.
Pour en savoir plus sur ces trois enquêtes, retrouvez les articles publiés dans le précédent numéro du PC
Oiseaux de France : martinbillard.o@gmail.com
Stratégie d'action 2021-2022 "limicoles nicheurs des plages" façade MEMDN : jl.balaguer@gonm.org

Des nouvelles de Tendances

Enquête ultrasimple ne nécessitant que 30 minutes pendant lesquelles on note la liste de tous les oiseaux rencontrés. Les six sessions réparties sur l'année, une tous les deux mois, permettent d'avoir une idée de l'avifaune présente sur le parcours en période de reproduction de mi-février à mi-juillet, en hiver de mi-décembre à mi-janvier et de vérifier la présence des migrateurs de mi-août à mi-novembre. Et, cerise sur le gâteau, c'est l'observateur qui choisit son parcours à sa convenance. La seule contrainte est de faire ce parcours standardisé plusieurs années de suite afin de permettre sur le long terme des comparaisons significatives.

Si tous les participants envoient bien leurs données à partir du 15 juillet 2021, cette campagne 2020-2021 sera une belle réussite puisque nous avons 13 participants supplémentaires qui font 16 parcours nouveaux. Merci donc à Aurélie, Joëlle, Guillaume, Laurence, Jacques, Jean-Michel, Éric, Martine, Hugo, Éric, Julien et Edna de se lancer dans l'observation des oiseaux communs de Normandie. Samuel, Maud et Catherine devraient eux aussi se joindre au groupe Tendances. Nous atteignons ainsi 97 participants et peut-être même 100 pour la prochaine campagne. C'est

formidable et je vous remercie toutes et tous pour cet investissement sur le long terme. C'est effectivement l'enquête qui mobilise le plus de participants sur le long terme.
Pour avoir un contact avec vous tous, je vous adresse à tous six mails par an, un au début de chaque session pour vous donner du punch et récemment j'ai remis en activité un fil de discussion sur le forum, appelé « Tendances et les oiseaux communs », sur lequel vous pourrez, comme vous le voulez, relater vos observations, vos découvertes ou vos étonnements, mettre quelques photos illustrant les milieux que vous parcourez. Voici le lien : http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=962&sid=e466b3f7e6188cb5dee865fbb9e83416
Cette enquête n'est pas vaine puisque les données sont :
- utilisées par les auteurs des pages de l'atlas des oiseaux de Normandie en cours d'achèvement,
- utilisées dans une synthèse parue dans notre revue Le Cormoran sur les oiseaux de la ville de Caen, L'avifaune urbaine de Caen : étude par parcours échantillons « Tendances » , Le Cormoran 20(83) 171-181.
- utilisées pour des synthèses scientifiques comme :
* Vingt années de suivi des oiseaux communs en Normandie (1995 à 2016). Alauda 2018, 86 (3) : 161-177.
* Bilan de 20 années de l'enquête « Tendances » en Normandie. Évolution des populations d'oiseaux communs. Le Cormoran, à paraître.

Depuis, les bilans sont actualisés chaque année et les graphes des évolutions des populations d'oiseaux sont eux aussi actualisés et utilisés pour différentes études. Aussi, il ne me reste qu'à vous inciter encore plus nombreux à participer. Tous les milieux de Normandie sont représentés mais il en manque encore pour la plaine, les landes, les dunes de bord de mer. Alors faites votre choix et contactez-moi à claire.debout@gmail.com et consultez le site du GONm à http://www.gonm.org/index.php?category/Etudes-Recherches/Observatoire-des-oiseaux-communs/Tendances pour lire le protocole détaillé et télécharger le fichier excel sur lequel vous saisirez vos observations.

Claire Debout

Atlas des oiseaux de Normandie. 2016-2019

L'Atlas des oiseaux de Normandie paraîtra en mars 2022.

Suite à l'enquête de terrain réalisée par 172 prospecteurs, le Groupe Ornithologique Normand va publier, en mars 2022, son Nouvel Atlas des Oiseaux de Normandie.
Cet atlas présente les 277 espèces contactées dans notre région, en période de reproduction et en hiver, pour la période d'étude entre décembre 2016 et août 2019.
Les cartes qualitatives et semi-quantitatives sont commentées par des textes rédigés par 33 auteurs et sont accompagnées de photographies.
Tous les textes sont désormais rédigés et corrigés.

Ce livre constituera une source d'information indispensable sur la distribution, l'abondance et l'évolution des populations d'oiseaux en Normandie, connaissances indispensables pour assurer leur conservation et celle de leurs habitats : missions de notre association, le GONm.
Le prix public de cet ouvrage d'environ 500 pages sera de 45 €, port non compris.
Cet atlas est le fruit de l'investissement des adhérents bénévoles du GONm et de la participation de quelques salariés du GONm, sur leur temps de travail. Pour payer l'impression et la distribution de cet atlas, il nous faut solliciter des collectivités, des administrations et agences en évaluant le montant de cet investissement. Nous avons estimé que plus de 26 000 heures de prospection ont été réalisées et que le total des déplacements a été de l'ordre de 237 000 km.

Faire un Atlas des oiseaux de Normandie : combien ça coûte ?

2 320 000 €

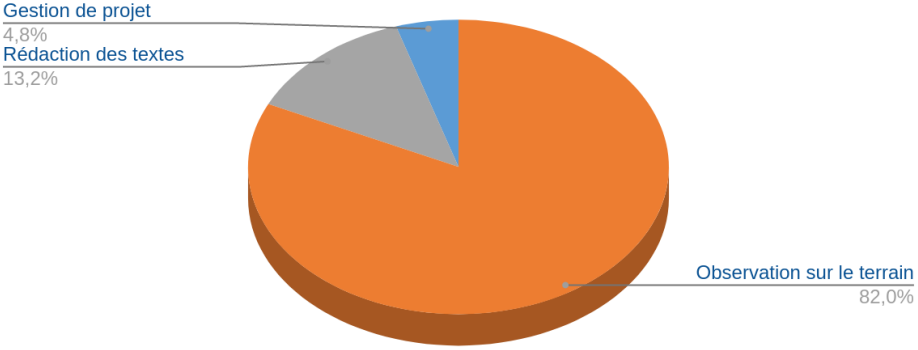

Le coût total de 2 320 000 € correspond au bénévolat valorisé présenté ci-dessus, aux salaires des salariés impliqués dans la confection des cartes, les recherches d'aides financières, mais également ceux des techniciens mis à contribution au-delà de leurs tâches habituelles, l'édition et la distribution de l'atlas, l'exposition.
Les entreprises suivantes ont d'ores et déjà accepté de nous aider : Toshiba, UNICEM.

Mais, le soutien sur lequel nous comptons, c'est le vôtre : nous vous proposons trois types de participation financière :

- Choix 1 - De façon identique à la proposition faite pour le précédent atlas, une offre de parrainage de 100 € par espèce, le parrain reçoit un exemplaire de l'atlas et son parrainage est dûment mentionné sur la page de l'atlas consacrée à l'espèce choisie ;
- Choix 2 - Une formule de 150 € identique à la précédente, mais le parrain reçoit en plus un tirage photographique de

qualité de format A4 ou un dessin original signé de l'espèce parrainée ;
Ces deux premiers choix sont **à réaliser avant le 30 août 2021**.

- Choix 3 - Une offre de souscription de 45 € **à concrétiser avant le 30 octobre 2021** en échange d'un exemplaire de l'atlas.

Si vous souhaitez aider à la réalisation de ce projet important et permettre à votre association de le finaliser, merci de répondre à notre appel en ligne : https://colibris.link/atlasnormandie
ou vous pouvez flasher le QRcode :

ou encore nous envoyer un chèque correspondant à votre choix 1, 2 ou 3 ; pour les choix 1 et 2, indiquez quelle espèce vous souhaitez parrainer. En cas de plusieurs souhaits pour la même espèce, le premier arrivé sera l'heureux élu ; aussi, indiquez-nous un second choix.

Gérard Debout

Un nicheur et un hivernant normand : l'eider à duvet. Photographie Gérard Debout

Espèces

Le corbeau freux dans l'Avranchin

En Normandie, le corbeau freux *(Corvus frugilegus*) est une espèce très répandue en dehors des forêts et du bocage traditionnel constitué de petites parcelles arborées. Depuis les années 60, l'espèce a profité de l'évolution des pratiques agricoles et ses effectifs ont bien augmenté ; ainsi lors du dernier dénombrement régional en 1999, ses effectifs étaient estimés à 35 000 couples (Debout 2003).
Dans le sud de la Manche et plus particulièrement dans l'Avranchin, il est abondant et je recherche chaque année les colonies de la mi-mars au début avril, époque où les nids sont faciles à compter avant que les arbres ne soient feuillés. Cette année, avec l'aide de trois collègues du GONm, 39 colonies ont été dénombrées de Pontorson, Saint-Pair-sur-Mer, Villedieu-les-

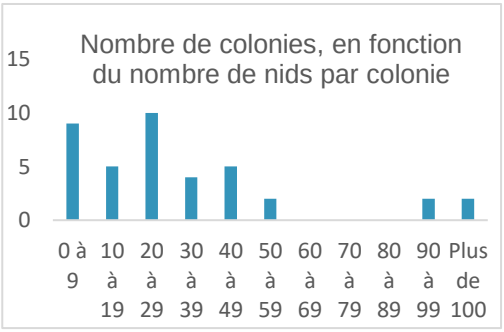

Poêles à Saint-Hilaire-du-Harcouët, totalisant 1 300 nids.
Ce décompte n'a pas la prétention d'être complet mais il permet cependant, année après année de suivre la population du corbeau freux dans ce secteur.
Les effectifs vont de 1 à 180 nids soit une moyenne de 33 nids par colonie.
Les colonies sont de taille moyenne ; ainsi 60 % comptent moins de 30 nids et seulement deux dépassent les 100 nids avec un maximum de 180 à Ducey. La taille de celles-ci tend à diminuer depuis 10 ans.
Depuis quatre ans, les effectifs du secteur semblent en légère augmentation avec 1 163 nids pour 35 colonies en 2018 et 1 134 nids pour 40 colonies en 2019. En 2020 le recensement n'a pu être mené à son terme compte tenu du confinement. L'augmentation de 2021 prend en compte les colonies de Saint-Hilaire-du-Harcouët (75 nids) non comptabilisés les années précédentes.
Lieux d'implantation des colonies cette année : 22 dans une peupleraie ou ligne de peupliers, 8 dans des parcs de propriétés, 3 dans des allées d'arbres feuillus, 3 dans un grand arbre, 2 dans des petits bois, 1 dans une haie.
Entre 2018 et 2021, 10 sites ont été abandonnés dont 4 suite à l'abattage des peupliers, et des colonies parfois anciennes peuvent être délaissées quelques années avant d'être réoccupées. La destruction des nids par tirs dans certaines communes est probablement la cause de ces abandons. Dans le secteur, les trois communes les plus peuplées sont le Val-Saint-Père avec 229 nids répartis sur quatre colonies, Ducey avec 211 nids et trois colonies, Villedieu-les-Poêles avec 141 nids sur 2 colonies.
A noter à Avranches la présence depuis plusieurs années d'un nid isolé dans un grand arbre situé au milieu d'une zone d'immeubles HLM. En 2021 le centre-ville d'Avranches a été colonisé avec 2 colonies comptant 14 et 20 nids ; c'est maintenant la seconde ville du secteur, avec Villedieu-les-Poêles dont le centre est occupé de longue date pour cette dernière.
Le corbeau freux fera l'objet d'une enquête régionale au printemps 2024 dont le responsable est Etienne Lambert.

Luc Loison (texte et photos)

Encore un gypaète barbu en Normandie

Eglazine, gypaète (femelle) née le 12 mars2020 au zoo de Parco Natura Viva en Italie a été lâchée en compagnie de trois autres gypaètes les 12 et 13 juin 2020, dans les Grands Causses ; équipée d'un émetteur il est possible de suivre cette femelle dans ses voyages, pour cela voici le lien : https://wildlifemonitor.org/telemetry/public/Eglazine

Après avoir décidé début avril de quitter les Causses, elle est arrivée dans le Pays de Caux le 24 avril, mais est repartie vers le nord ; le 7 mai, elle était aux Pays-Bas.

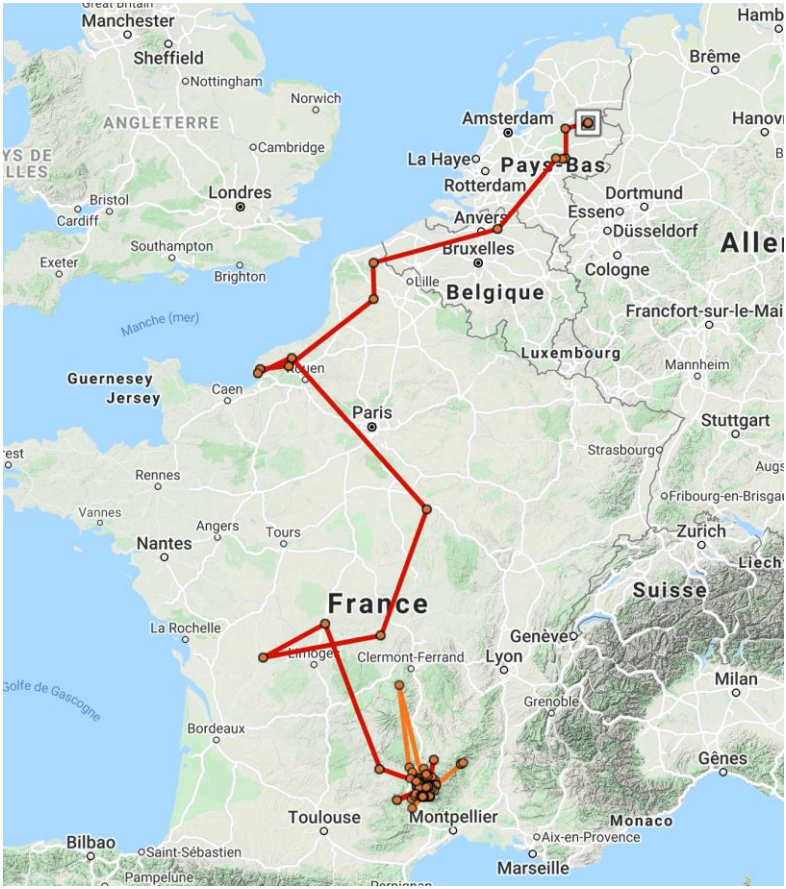

Protéger

Espèces

Ensauvagement de la ville ?

En 2010, recensement des oiseaux nicheurs de la vieille ville d'Avranches : lors de mes passages hebdomadaires dans les rues du quadrat, les verdiers sont fidèles au rendez-vous sur une place. Amateurs de graines, ils picorent sous les adventices poussants entre les pavés. Jusqu'au jour où les services municipaux sévissent à coup d'herbicide en mai. Adieu les verdiers ! L'attractivité touristique de la ville a probablement fait un bond … Autre exemple, celui des moineaux domestiques nourrissant des jeunes au nid : spécialistes de la capture d'insectes sur les prairies hautes de juin-juillet, les nicheurs du bourg de Tirepied parcourent plusieurs centaines de mètres à chaque voyage pour venir chasser sur la réserve de l'Orange.

Dans les deux cas, il faut donner du temps à la nature. La plante, la fleur, la graine, l'insecte, l'oiseau, chacun a son calendrier si l'homme n'intervient pas.

Même si le mot « biodiversité » n'apparaît qu'à la dernière phrase de l'article de presse du 28 avril 2021, on ne peut que se réjouir de ce petit pas qui implique une révolution mentale chez les riverains de cette rue de Regnéville ! Il est probable que la flore de cette « zone sauvage » routière sera banale, mais là n'est pas la question. Il suffit de constater que la végétation a droit de cité sans être maitrisée, au moins un temps. Si la gestion des eaux de surface est le premier motif de la décision, bien d'autres résultats sont à attendre dont un à moyen terme, capital pour la suite : l'acceptation par les habitants de cette cohabitation avec la nature non domestiquée.

« Préserver la nature sauvage, c'est accepter de lâcher prise et s'affranchir du désir de contrôle. » écrit Virginie Maris (1). Quel que soit le pas de temps, un an, un siècle, un millénaire, nous avons tellement à apprendre de cette démarche.

Maris V. (2018) - La part sauvage du monde. Ed. le Seuil, Paris. 260 p.

Jean Collette

OF. 28.04.2021

Regnéville-sur-Mer

Tontes raisonnées et captage naturel de l'eau

La Vielle rue, très en pente, fait partie des zones sauvages choisies par la municipalité pour améliorer la captation des eaux de pluie. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Des habitants regnévillais se demandent pourquoi les bernes, en certains endroits, ne sont pas entretenues par la municipalité. Philippe Bijault, maire adjoint en charge de la transition écologique donne les explications.

« C'est vrai que certains endroits ne sont tondus qu'une fois par an mais ce n'est pas un abandon. Le choix d'un entretien raisonné est dicté par plusieurs réflexions. »

Pour exemple, l'épisode pluvieux de cet hiver où des inondations ont été récurrentes dans des hameaux de la commune. Laisser pousser la végétation le long des routes pourrait éviter, tout au moins réduire, le phénomène. **« Garder des zones sauvages, en bordure de routes, permet de limiter les écoulements. Les parties en herbes jouent un rôle d'éponge lors des pluies intenses et fréquentes. Sans cela, le ruissellement des routes aboutit dans les réseaux et finit dans le havre, entraînant une pollution. »**

La tonte raisonnée a pour but de capter et épurer l'eau naturellement. Philippe Bijault précise **« qu'il ne s'agit pas d'un retour en arrière mais d'une réflexion sur des zones de captage d'eau. »** Il n'en oublie pas, non plus, l'aspect biodiversité qu'implique cette méthode.

Sites : tourbière de Baupte, suite

Un article est récemment paru dans Ouest-France, relatif à la tourbière de Baupte. Le journaliste que nous avons rencontré relate notre position :

Que demande le Groupe ornithologique normand ? Faire une réserve naturelle. « Nous craignons que le pompage industriel se poursuive au-delà de 2026 », souligne le président du GONm, Gérard Debout. En 2013, le ministère de l'Écologie avait placé le site en tête de liste des sites bas-normands en vue d'en faire une Réserve naturelle nationale (RNN). « Comme le sont Vauville et Beauguillot**.** Mais le sujet n'a pas avancé depuis. Or, le statut de réserve naturelle est le seul moyen d'avoir des financements et une réglementation. » Le journaliste a aussi enquêté auprès des agriculteurs qui confirment clairement ce que nous avons dit et dénoncé : « Le monde agricole souhaite que soit accordé un délai d'exploitation pour la société La Florentaise, au-delà de 2026. Chaque printemps, ces marais communaux servent de pâturage à de nombreuses exploitations **:**

« De 25 à 30. C'est un secteur dynamique, les marais y sont pour quelque chose », évalue Marc Lecoustey, de la Chambre d'agriculture. Pour certaines, les marais représentent de 80 % à 100 % de leur activité ». Selon lui, l'arrêt du pompage pourrait raccourcir « de quelques semaines ou de quelques mois **»** la période de pâturage. Ce sont des surfaces en herbe, sur le territoire AOP d'Isigny-Sainte-Mère. Les surfaces perdues ne pourraient plus rentrer dans leur cahier des charges. Et elles ne seront plus éligibles à la PAC (Politique agricole commune, Europe). Une estimation de la chambre d'agriculture avait chiffré à 250 000 € les pertes annuelles en cas d'arrêt du pompage. Il évalue à « une dizaine d'années » un délai supplémentaire pour arrêter le pompage**.** En 2006, l'arrêté prévoyait d'anticiper un échange de terres pour les exploitations pénalisées. « Les agriculteurs n'ont pas suivi cette piste », regrette Gérard Debout, du Groupe ornithologique normand ».

Des terres agricoles d'une grande richesse … Photographie Gérard Debout

Selon M. Lecoustey**,** « peu de terres se libéraient. Ce sera plus facile de trouver des terres de substitution avec le départ de la

génération des années 1980. »
Marc Lecoustey, de la Chambre d'agriculture, manque de sérieux :

- La Chambre a volontairement saboté le processus prévu en 2006 et 15 ans plus tard, on est au pied du mur. Et maintenant, en 10 ans, il va réussir à faire ce qu'il n'a pas voulu faire en 15 ;
- Regardez la photographie ci-dessus : voilà **«** les surfaces en herbe, sur le territoire AOP d'Isigny-Sainte-Mère » qui sont concernées ; si c'est le cas, il est donc possible d'avoir une agriculture excessivement rentable sur des terres très pauvres.

L'agriculture peut donc fort bien se passer de toutes les aides qui l'abreuvent.

Gérard Debout

Grande aigrette. Photographie Gérard Debout

Refuges

Le refuge de Fontenermont (Calvados) : un pignon de rêve !

Le barrage du Gast est à moins de 5 km : on est là en plein Bocage normand à proximité de la forêt de Saint-Sever. Sylvain et Gaëlle habitent « la Ferme du Refuge ». Petit vallon bocager, ruisseau à écrevisses (les « vraies », à pattes blanches), zone humide fréquentée par les bécassines en hiver, linottes affairées et bruant zizi chanteur ce 22 avril ensoleillé où je les rencontre : un ilot de vie sauvage préservé. Mais d'autres espèces profitent de leur attention : le couple de faucons crécerelle parade sur le nichoir fixé au poteau électrique, l'autre poteau porte deux nichoirs que se partagent étourneau et moineau. Mais c'est le pignon qui mérite un commentaire. Complètement bardé à neuf, des nichoirs y ont été aménagés sous le toit, en particulier à l'attention des martinets (ce qui n'est pas courant à l'écart des agglomérations). Sylvain a prévu des « clapets » qui ferment l'entrée des nichoirs en attendant l'arrivée de martinets afin que les moineaux n'occupent que les cavités qui leurs sont réservées ! Et pour que chaque couple de martinets reconnaisse son nid, des motifs gravés dans le bois individualisent chaque entrée. Les chauves-souris n'ont pas été oubliées, d'autres nichoirs leurs sont destinés ; cheval et âne ne sont pas vermifugés, en cohérence avec la démarche du refuge. En projet, le cours d'un ancien fossé doit être repensé et un massif de saule en concurrence avec une petite mégaphorbiaie doit être limité. En route aussi, le projet de replantation d'une haie et d'une bande boisée.

Dernier détail d'importance, les jardins et serres du refuge produisent fruits et légumes bio. Et c'est un rougequeue à front blanc qui orne les étiquettes des produits de « la Ferme du Refuge » : Gaëlle fabrique confitures et légumes lactofermentés en vente localement. La liste des points de vente sera publiée sur le forum, fil des refuges. Même le paradis, c'est beaucoup de travail…

Jean Collette
(texte et photos)